

AR PREFECTURE

006-210600540-20200608-BPCOMMUNE2020-BF
Regu le 23/06/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE DRAP

Numéro SIRET : **21060054000012**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE CONTES**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL**

ANNEE 2020

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 583
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 733 016,00	2 452 632,00	157,02	535,16

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	963,79	955,00
2	Produit des impositions directes/population	374,06	760,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	974,34	1 155,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	802,30	334,00
5	Encours de dette/population	1 345,74	762,00
6	DGF/population	157,02	126,50
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,22%	51,80%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	107,43%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	82,34%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	138,12%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 936 874,39	4 585 391,76
	+	+
R E P O R T S		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 2 351 482,63
	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	6 936 874,39	6 936 874,39

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	4 315 462,16	4 249 813,23
	+	+
R E P O R T S		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	57 959,95	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 123 608,88
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 373 422,11	4 373 422,11
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	11 310 296,50	11 310 296,50

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	1 409 750,00	0,00	1 320 177,14		1 320 177,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 446 398,19	0,00	2 395 065,20		2 395 065,20
014	Atténuations de produits	57 000,00	0,00	28 278,90		28 278,90
65	Autres charges de gestion courante	547 395,37	0,00	587 332,70		587 332,70
Total des dépenses de gestion courante		4 460 543,56	0,00	4 330 853,94		4 330 853,94
66	Charges financières	170 000,00	0,00	190 207,22		190 207,22
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	16 000,00		16 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 645 543,56	0,00	4 537 061,16		4 537 061,16
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 972 569,47		2 194 234,49		2 194 234,49
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	93 947,10		205 578,74		205 578,74
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 066 516,57		2 399 813,23		2 399 813,23
TOTAL		7 712 060,13	0,00	6 936 874,39		6 936 874,39

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 936 874,39

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	175 000,00	0,00	184 136,75		184 136,75
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	541 200,00	0,00	594 871,99		594 871,99
73	Impôts et taxes	2 843 709,96	0,00	2 818 190,72		2 818 190,72
74	Dotations, subventions et participations	773 244,00	0,00	789 697,39		789 697,39
75	Autres produits de gestion courante	46 513,84	0,00	78 494,91		78 494,91
Total des recettes de gestion courante		4 379 667,80	0,00	4 465 391,76		4 465 391,76
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	900 000,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 279 667,80	0,00	4 465 391,76		4 465 391,76
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			120 000,00		120 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				120 000,00		120 000,00
TOTAL		5 279 667,80	0,00	4 585 391,76		4 585 391,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 351 482,63

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 936 874,39

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

2 279 813,23

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 000,00	1 007,86	70 000,00		71 007,86
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	5 681 699,38	56 952,09	3 429 000,00		3 485 952,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 751 699,38	57 959,95	3 499 000,00		3 556 959,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	250 000,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	421 576,19	0,00	380 306,55		380 306,55
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			316 155,61		316 155,61
	Total des dépenses financières	671 576,19	0,00	696 462,16		696 462,16
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 423 275,57	57 959,95	4 195 462,16		4 253 422,11
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			120 000,00		120 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	665 051,40		0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	665 051,40		120 000,00		120 000,00
	TOTAL	7 088 326,97	57 959,95	4 315 462,16		4 373 422,11
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					4 373 422,11

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	185 000,00	0,00	200 000,00		200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 300 000,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	2 485 000,00	0,00	200 000,00		200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	831 944,14	0,00	650 000,00		650 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			1 000 000,00		1 000 000,00
	Total des recettes financières	831 944,14	0,00	1 650 000,00		1 650 000,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 316 944,14	0,00	1 850 000,00		1 850 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 972 569,47		2 194 234,49		2 194 234,49
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	93 647,10		205 578,74		205 578,74
041	Opérations patrimoniales (4)	665 051,40		0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 731 267,97		2 399 813,23		2 399 813,23
	TOTAL	7 048 212,11	0,00	4 249 813,23		4 249 813,23
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					123 608,88
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					4 373 422,11

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 279 813,23

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 320 177,14		1 320 177,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 395 065,20		2 395 065,20
014	Atténuations de produits	28 278,90		28 278,90
65	Autres charges de gestion courante	587 332,70		587 332,70
66	Charges financières	190 207,22	0,00	190 207,22
67	Charges exceptionnelles	16 000,00	0,00	16 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	205 578,74	205 578,74
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 194 234,49	2 194 234,49
	Dépenses de fonctionnement - Total	4 537 061,16	2 399 813,23	6 936 874,39

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 936 874,39

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	380 306,55	0,00	380 306,55
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	71 007,86	0,00	71 007,86
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 485 952,09	120 000,00	3 605 952,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	316 155,61		316 155,61
	Dépenses d'investissement - Total	4 253 422,11	120 000,00	4 373 422,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 373 422,11

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	184 136,75		184 136,75
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	594 871,99		594 871,99
72	Travaux en régie		120 000,00	120 000,00
73	Impôts et taxes	2 818 190,72		2 818 190,72
74	Dotations, subventions et participations	789 697,39		789 697,39
75	Autres produits de gestion courante	78 494,91	0,00	78 494,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	4 465 391,76	120 000,00	4 585 391,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 2 351 482,63

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 936 874,39

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	650 000,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		190 949,50	190 949,50
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		14 629,24	14 629,24
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 194 234,49	2 194 234,49
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000 000,00		1 000 000,00
	Recettes d'investissement - Total	1 850 000,00	2 399 813,23	4 249 813,23

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 123 608,88

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 373 422,11

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 409 750,00	1 320 177,14	
60611	Eau et assainissement	500,00	14 950,00	
60612	Énergie - Électricité	230 000,00	217 277,14	
60613	Chauffage urbain	25 000,00	24 265,00	
60622	Carburants	16 000,00	18 000,00	
60623	Alimentation	160 000,00	117 150,00	
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	24 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	54 500,00	
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	4 300,00	
60636	Vêtements de travail	6 000,00	9 800,00	
6064	Fournitures administratives	10 000,00	9 500,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	5 000,00	4 300,00	
6067	Fournitures scolaires	28 000,00	28 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	9 000,00	
6078	Autres marchandises		200,00	
611	Contrats de prestations de services	90 000,00	69 000,00	
6122	Crédit-bail mobilier	55 000,00	42 000,00	
6132	Locations immobilières	11 500,00	10 800,00	
6135	Locations mobilières	70 000,00	63 200,00	
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	6 400,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	6 000,00	34 900,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		1 450,00	
615231	Entretien et réparations voiries	5 000,00	4 500,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	1 500,00	1 800,00	
61524	Bois et forêts	6 000,00	6 900,00	
61551	Matériel roulant	16 000,00	27 200,00	
61558	Autres biens mobiliers	12 000,00	11 400,00	
6156	Maintenance	60 000,00	58 550,00	
6161	Assurance multirisques	170 000,00	163 500,00	
6168	Autres primes d'assurance	20 000,00	21 200,00	
617	Etudes et recherches	3 500,00	3 700,00	
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	5 150,00	
6188	Autres frais divers		2 700,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	2 325,00	
6226	Honoraires	40 000,00	24 350,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	700,00	
6228	Divers	20 000,00	20 600,00	
6232	Fêtes et cérémonies	85 000,00	65 000,00	
6233	Foires et expositions		1 600,00	
6236	Catalogues et imprimés	14 000,00	14 160,00	
6237	Publications	9 500,00	7 400,00	
6247	Transports collectifs	15 000,00	16 000,00	
6248	Divers		1 120,00	
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	1 210,00	
6256	Missions	1 250,00	1 900,00	
6257	Réceptions	7 000,00	5 450,00	
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	6 000,00	
6262	Frais de télécommunications	50 000,00	48 950,00	
627	Services bancaires et assimilés	500,00	4 300,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	500,00	1 050,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 500,00	6 120,00	
62878	A d'autres organismes	30 000,00	10 400,00	
63512	Taxes foncières	9 500,00	8 450,00	
63513	Autres impôts locaux		2 040,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	460,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 446 398,19	2 395 065,20	
6218	Autre personnel extérieur	89 000,00	7 337,99	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 171,12	7 170,86	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	28 947,20	28 947,17	
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	4 165,24	4 165,14	
64111	Rémunération principale	1 215 738,00	1 246 067,97	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	54 195,86	54 195,85	
64118	Autres indemnités	189 074,10	189 074,09	
64131	Rémunérations	67 390,14	67 390,17	
64162	Emplois d'avenir	20 000,00	19 999,99	
64168	Autres emplois d'insertion	106 294,02	106 294,06	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	221 726,08	221 726,07	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	409 729,66	409 729,04	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	14 249,20	14 249,24	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	9 908,91	9 908,88	
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 952,29	4 952,29	
6478	Autres charges sociales diverses	2 270,02	2 270,02	
6488	Autres charges	1 586,35	1 586,37	
014	Atténuations de produits	57 000,00	28 278,90	
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	40 000,00	19 243,90	
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes		782,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	17 000,00	8 253,00	
65	Autres charges de gestion courante	547 395,37	587 332,70	
6531	Indemnités	97 000,00	97 032,78	
6533	Cotisations de retraite	4 100,00	4 115,77	
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	
6553	Service d'incendie	36 000,00	35 844,17	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	60 000,00	25 800,00	
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	1 800,00	0,00	
657362	CCAS	15 495,37	11 185,98	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	331 000,00	411 354,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	4 460 543,56	4 330 853,94	
66	Charges financières (b)	170 000,00	190 207,22	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	136 850,00	159 094,47	
6618	Intérêts des autres dettes	33 150,00	31 112,75	
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	16 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	16 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	4 645 543,56	4 537 061,16	
023	Virement à la section d'investissement	2 972 569,47	2 194 234,49	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	93 947,10	205 578,74	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	79 317,86	190 949,50	
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	14 629,24	14 629,24	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 066 516,57	2 399 813,23	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 066 516,57	2 399 813,23	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 712 060,13	6 936 874,39	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

+		
	RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
+		
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 936 874,39

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	175 000,00	184 136,75	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	175 000,00	184 136,75	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	541 200,00	594 871,99	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	7 000,00	3 000,00	
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	10 000,00	5 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 200,00	0,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses		1 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	25 000,00	12 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	135 000,00	129 000,00	
70848	aux autres organismes	145 000,00	157 894,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	82 000,00	158 643,97	
70876	Par le GFP de rattachement	90 000,00	128 034,02	
70878	par d'autres redevables	45 000,00	0,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv		300,00	
73	Impôts et taxes	2 843 709,96	2 818 190,72	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 729 134,00	1 714 317,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		11 002,00	
73211	Attribution de compensation	687 654,00	687 654,00	
73212	Dotations de solidarité communautaire	60 521,00	61 358,00	
73224	Fonds départemental des DMTO pour les communes de - de 5 000		213 017,00	
7343	Taxe sur les pylônes électriques	70 104,00	7 284,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	81 188,96	96 733,49	
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure		5 490,23	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	215 108,00	21 335,00	
74	Dotations, subventions et participations	773 244,00	789 697,39	
7411	Dotations forfaitaire	556 286,00	563 869,00	
74121	Dotations de solidarité rurale	65 613,00	68 168,00	
74127	Dotations nationales de péréquation	69 709,00	87 579,00	
744	FCTVA		500,00	
7461	DGD	15 000,00	0,00	
74718	Autres		4 862,39	
7473	Départements	7 500,00	0,00	
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		3 363,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	5 360,00	5 879,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	53 776,00	55 477,00	
75	Autres produits de gestion courante	46 513,84	78 494,91	
752	Revenus des immeubles	25 000,00	65 000,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	21 513,84	13 494,91	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		4 379 667,80	4 465 391,76	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	900 000,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	900 000,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 279 667,80	4 465 391,76	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		120 000,00	
722	Immobilisations corporelles		120 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			120 000,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 279 667,80	4 585 391,76	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

+	
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 351 482,63
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 936 874,39

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	70 000,00	70 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	70 000,00	70 000,00	
2051	Concessions et droits similaires		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 681 699,38	3 429 000,00	
2111	Terrains nus	2 000 000,00	200 000,00	
21311	Hôtel de ville	2 000 000,00	1 500 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	856 699,38	270 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	200 000,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport		250 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		400 000,00	
2151	Réseaux de voirie	450 000,00	150 000,00	
2152	Installations de voirie		15 000,00	
21533	Réseaux câblés		25 000,00	
21538	Autres réseaux		35 000,00	
21561	Matériel roulant - Incendie et défense civile	25 000,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	150 000,00	565 000,00	
2182	Matériel de transport		0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		19 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		5 751 699,38	3 499 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	250 000,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	250 000,00	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	
1321	Etat et établissements nationaux		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	421 576,19	380 306,55	
1641	Emprunts en euros	374 980,92	332 681,52	
168758	Autres groupements	46 595,27	47 625,03	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
274	Prêts		0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		316 155,61	
020	Dépenses imprévues (investissement)		316 155,61	
Total des dépenses financières		671 576,19	696 462,16	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		6 423 275,57	4 195 462,16	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		120 000,00	
	Charges transférées (9)		120 000,00	
21312	Bâtiments scolaires		60 000,00	
21318	Autres bâtiments publics		60 000,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	665 051,40	0,00	
2313	Constructions	665 051,40	0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		665 051,40	120 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 088 326,97	4 315 462,16	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

57 959,95

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 373 422,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	185 000,00	200 000,00	
1321	Etat et établissements nationaux	185 000,00	50 000,00	
1322	Régions		50 000,00	
1323	Départements		100 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 300 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	2 300 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		2 485 000,00	200 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	831 944,14	650 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	401 944,14	250 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	430 000,00	400 000,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
274	Prêts		0,00	
024	Produits de cessions		1 000 000,00	
Total des recettes financières		831 944,14	1 650 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		3 316 944,14	1 850 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	2 972 569,47	2 194 234,49	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	93 647,10	205 578,74	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	9 665,38	13 704,70	
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	211,41	211,41	
28041611	CDE - Biens mobiliers, matériel et études	3 365,53	3 365,53	
28041612	CDE - Bâtiments et installations	1 333,33	1 333,33	
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	1 717,78	3 234,37	
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	11 423,64	11 423,64	
280422	Privé - Bâtiments et installations	5 769,63	5 769,63	
28051	Concessions et droits similaires	498,00	5 554,07	
28132	Immeubles de rapport	100,62	100,62	
281561	Matériel roulant	4 126,20	5 364,55	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 162,97	1 554,34	
281571	Matériel roulant	1 976,41	1 976,41	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	11 262,70	14 401,41	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 662,01	6 099,29	
28182	Matériel de transport	10 004,43	33 518,72	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 213,46	44 455,18	
28184	Mobilier	5 947,46	13 081,87	
28188	Autres immobilisations corporelles	6 576,90	25 800,43	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	14 629,24	14 629,24	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 066 216,57	2 399 813,23	
041	Opérations patrimoniales (9)	665 051,40	0,00	
1321	Etat et établissements nationaux	130 486,18	0,00	
1322	Régions	91 451,52	0,00	
1323	Départements	443 113,70	0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		3 731 267,97	2 399 813,23	

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	696 462,16	1 835 000,00	0,00	279 000,00	40 000,00	410 000,00	0,00	0,00	0,00	735 000,00	0,00	3 995 462,16
Equipements municipaux (2)		1 835 000,00	0,00	279 000,00	40 000,00	410 000,00	0,00	0,00	0,00	735 000,00	0,00	3 299 000,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	696 462,16											696 462,16
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	896 462,16	1 835 000,00	0,00	339 000,00	100 000,00	410 000,00	0,00	0,00	0,00	735 000,00	0,00	4 315 462,16
RAR N-1 et reports	0,00	6 662,64	0,00	1 726,82	24 007,13	12 922,20	0,00	0,00	0,00	12 641,16	0,00	57 959,95
Total cumulé dépenses d'investissement	896 462,16	1 841 662,64	0,00	340 726,82	124 007,13	422 922,20	0,00	0,00	0,00	747 641,16	0,00	4 373 422,11
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 399 813,23	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 249 813,23
RAR N-1 et reports	123 608,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 608,88
Total cumulé recettes d'investissement	3 523 422,11	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 373 422,11

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	3 003 961,70	1 497 586,79	154 396,57	993 780,71	330 038,95	117 082,66	0,00	0,00	0,00	835 449,87	4 577,14	6 936 874,39
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 003 961,70	1 497 586,79	154 396,57	993 780,71	330 038,95	117 082,66	0,00	0,00	0,00	835 449,87	4 577,14	6 936 874,39
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 844 410,22	1 562 490,70	0,00	142 894,00	30 596,84	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	4 585 391,76
RAR N-1 et reports	2 351 482,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 351 482,63
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 195 892,85	1 562 490,70	0,00	142 894,00	30 596,84	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	6 936 874,39

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		896 462,16	1 841 662,64	0,00	340 726,82	124 007,13	422 922,20	0,00	0,00	0,00	747 641,16	0,00	4 373 422,11
Dépenses réelles		896 462,16	1 841 662,64	0,00	280 726,82	64 007,13	422 922,20	0,00	0,00	0,00	747 641,16	0,00	4 253 422,11
020	Dépenses imprévues (investissement)	316 155,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	316 155,61
020	Dépenses imprévues (investissement)	316 155,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	316 155,61
16	Emprunts et dettes assimilées	380 306,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 306,55
1641	Emprunts en euros	332 681,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 681,52
168758	Autres groupements	47 625,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 625,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	71 007,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 007,86
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	1 007,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 007,86
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	1 770 654,78	0,00	280 726,82	64 007,13	422 922,20	0,00	0,00	0,00	747 641,16	0,00	3 485 952,09
2111	Terrains nus	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00	0,00	565 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	19 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 990,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 637,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 637,65
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 017,13	0,00	10 726,82	4 017,13	22 922,20	0,00	0,00	0,00	12 641,16	0,00	54 324,44
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
Total recettes d'investissement		3 523 422,11	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 373 422,11
Recettes réelles		1 123 608,88	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 973 608,88
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	123 608,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 608,88
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	123 608,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 608,88
024	Produits de cessions	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
024	Produits de cessions	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
1322	Régions	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
1323	Départements	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
Recettes d'ordre		2 399 813,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 399 813,23
021	Virement de la section de fonctionnement	2 194 234,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 194 234,49
021	Virement de la section de fonctionnement	2 194 234,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 194 234,49
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	205 578,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 578,74
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	13 704,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 704,70
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	211,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211,41
28041611	CDE - Biens mobiliers, matériel et études	3 365,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 365,53
28041612	CDE - Bâtiments et installations	1 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 333,33
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	3 234,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 234,37
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	11 423,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 423,64
280422	Privé - Bâtiments et installations	5 769,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 769,63
28051	Concessions et droits similaires	5 554,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 554,07
28132	Immeubles de rapport	100,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,62
281561	Matériel roulant	5 364,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 364,55
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 554,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 554,34
281571	Matériel roulant	1 976,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 976,41
281578	Autre matériel et outillage de voirie	14 401,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 401,41
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 099,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 099,29
28182	Matériel de transport	33 518,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 518,72

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	44 455,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 455,18
28184	Mobilier	13 081,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 081,87
28188	Autres immobilisations corporelles	25 800,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 800,43
4817	Pénalités de renégociation de la dette	14 629,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 629,24

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 003 961,70	1 497 586,79	154 396,57	993 780,71	330 038,95	117 082,66	0,00	0,00	0,00	835 449,87	4 577,14	6 936 874,39
Dépenses réelles		604 148,47	1 497 586,79	154 396,57	993 780,71	330 038,95	117 082,66	0,00	0,00	0,00	835 449,87	4 577,14	4 537 061,16
011	Charges à caractère général	37 700,00	588 090,00	9 150,00	305 850,00	105 095,00	80 815,00	0,00	0,00	0,00	188 900,00	4 577,14	1 320 177,14
60611	Eau et assainissement	4 000,00	250,00	0,00	8 000,00	1 200,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 950,00
60612	Énergie - Électricité	25 000,00	0,00	0,00	76 000,00	33 000,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	40 700,00	4 577,14	217 277,14
60613	Chauffage urbain	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 265,00
60622	Carburants	0,00	3 000,00	2 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	18 000,00
60623	Alimentation	0,00	16 150,00	0,00	100 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 150,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	5 500,00	0,00	13 000,00	4 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	24 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	9 000,00	0,00	8 000,00	12 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00	0,00	54 500,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	4 300,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	2 600,00	1 200,00	500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	9 800,00
6064	Fournitures administratives	0,00	8 000,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	3 500,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	2 800,00	0,00	4 300,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	9 000,00
6078	Autres marchandises	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00	0,00	20 350,00	0,00	69 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 800,00
6135	Locations mobilières	0,00	47 200,00	3 300,00	800,00	7 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	63 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	15 200,00	0,00	1 500,00	0,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	34 900,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	1 450,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00
61524	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00	0,00	6 900,00
61551	Matériel roulant	0,00	2 700,00	3 800,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 200,00	0,00	27 200,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
61558	Autres biens mobiliers	0,00	1 000,00	0,00	6 850,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	550,00	0,00	11 400,00
6156	Maintenance	0,00	39 200,00	0,00	16 850,00	1 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 550,00
6161	Assurance multirisques	0,00	163 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 500,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	21 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	2 800,00	50,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 150,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 400,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 200,00	0,00	0,00	125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 325,00
6226	Honoraires	0,00	22 400,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00	0,00	24 350,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6228	Divers	0,00	20 100,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	20 600,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	30 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	13 860,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 160,00
6237	Publications	0,00	7 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
6248	Divers	0,00	920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	1 120,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 160,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210,00
6256	Missions	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
6257	Réceptions	0,00	5 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 450,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	48 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 950,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	0,00	850,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	4 800,00	0,00	0,00	620,00	100,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	6 120,00
62878	A d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	10 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 400,00
63512	Taxes foncières	0,00	8 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 450,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	2 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 040,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	725 083,36	109 402,40	652 817,96	224 943,95	36 267,66	0,00	0,00	0,00	646 549,87	0,00	2 395 065,20
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	7 337,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 337,99
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 206,59	330,97	1 985,84	661,94	110,32	0,00	0,00	0,00	1 875,20	0,00	7 170,86
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	8 906,83	1 336,02	8 016,14	2 672,04	445,34	0,00	0,00	0,00	7 570,80	0,00	28 947,17
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	1 281,61	192,24	1 153,45	384,48	64,08	0,00	0,00	0,00	1 089,28	0,00	4 165,14
64111	Rémunération principale	0,00	373 803,23	56 710,98	336 665,90	112 221,96	18 703,66	0,00	0,00	0,00	347 962,24	0,00	1 246 067,97

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	16 675,64	2 501,35	15 008,09	5 002,69	833,78	0,00	0,00	0,00	14 174,30	0,00	54 195,85
64118	Autres indemnités	0,00	58 176,64	8 726,50	52 358,98	17 452,99	2 908,83	0,00	0,00	0,00	49 450,15	0,00	189 074,09
64131	Rémunérations	0,00	20 735,43	3 110,32	18 661,90	6 220,63	1 036,77	0,00	0,00	0,00	17 625,12	0,00	67 390,17
64162	Emplois d'avenir	0,00	6 153,84	923,08	5 538,46	1 846,15	307,69	0,00	0,00	0,00	5 230,77	0,00	19 999,99
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	32 705,86	4 905,88	29 435,28	9 811,76	1 635,29	0,00	0,00	0,00	27 799,99	0,00	106 294,06
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	68 223,41	10 233,51	61 401,07	20 467,02	3 411,17	0,00	0,00	0,00	57 989,89	0,00	221 726,07
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	126 070,66	18 910,00	113 463,59	37 821,20	6 303,53	0,00	0,00	0,00	107 160,06	0,00	409 729,04
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	4 384,38	657,66	3 945,94	1 315,32	219,22	0,00	0,00	0,00	3 726,72	0,00	14 249,24
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	3 048,89	457,33	2 744,00	914,66	152,44	0,00	0,00	0,00	2 591,56	0,00	9 908,88
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 523,78	228,57	1 371,40	457,14	76,19	0,00	0,00	0,00	1 295,21	0,00	4 952,29
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	698,46	104,77	628,62	209,54	34,94	0,00	0,00	0,00	593,69	0,00	2 270,02
6488	Autres charges	0,00	488,11	73,22	439,30	146,44	24,41	0,00	0,00	0,00	414,89	0,00	1 586,37
014	Atténuations de produits	0,00	28 278,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 278,90
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	0,00	19 243,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 243,90
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	0,00	782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	782,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	0,00	8 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 253,00
65	Autres charges de gestion courante	407 354,00	140 134,53	35 844,17	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	587 332,70
6531	Indemnités	0,00	97 032,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 032,78
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 115,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 115,77
6535	Formation	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	35 844,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 844,17
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	0,00	25 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 800,00
657362	CCAS	0,00	11 185,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 185,98
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	407 354,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	411 354,00
66	Charges financières	159 094,47	0,00	0,00	31 112,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 207,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	159 094,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 094,47
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	31 112,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 112,75
67	Charges exceptionnelles	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
Dépenses d'ordre		2 399 813,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 399 813,23
023	Virement à la section d'investissement	2 194 234,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 194 234,49
023	Virement à la section d'investissement	2 194 234,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 194 234,49
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	205 578,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 578,74
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	190 949,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 949,50
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	14 629,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 629,24

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		5 195 892,85	1 562 490,70	0,00	142 894,00	30 596,84	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	6 936 874,39
Recettes réelles		5 075 892,85	1 562 490,70	0,00	142 894,00	30 596,84	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	6 816 874,39
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 351 482,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 351 482,63
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 351 482,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 351 482,63
013	Atténuations de charges	0,00	184 136,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 136,75
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	184 136,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 136,75
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	417 381,15	0,00	141 894,00	30 596,84	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	594 871,99
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	0,00	0,00	129 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 000,00
70848	aux autres organismes	0,00	145 000,00	0,00	12 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 894,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	158 643,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 643,97
70876	Par le GFP de rattachement	0,00	109 437,18	0,00	0,00	18 596,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 034,02
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ou	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
73	Impôts et taxes	2 724 410,22	93 780,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 818 190,72
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 714 317,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 714 317,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	11 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 002,00
73211	Attribution de compensation	687 654,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	687 654,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	61 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 358,00
73224	Fonds départemental des DMTO pour les communes de - de 5	213 017,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 017,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	7 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 284,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	29 778,22	66 955,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 733,49
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	5 490,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	5 490,23
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	0,00	21 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 335,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	788 697,39	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	789 697,39
7411	Dotation forfaitaire	0,00	563 869,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	563 869,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	68 168,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 168,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	87 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 579,00
744	FCTVA	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
74718	Autres	0,00	3 862,39	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 862,39
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	0,00	3 363,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 363,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonciè	0,00	5 879,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 879,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	0,00	55 477,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 477,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	78 494,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 494,91
752	Revenus des immeubles	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	13 494,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 494,91
	Recettes d'ordre	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
722	Immobilisations corporelles	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 003 961,70	1 497 586,79	4 501 548,49
Dépenses de l'exercice	3 003 961,70	1 497 586,79	4 501 548,49
011 Charges à caractère général	37 700,00	588 090,00	625 790,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	725 083,36	725 083,36
014 Atténuations de produits	0,00	28 278,90	28 278,90
023 Virement à la section d'investissement	2 194 234,49	0,00	2 194 234,49
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	205 578,74	0,00	205 578,74
65 Autres charges de gestion courante	407 354,00	140 134,53	547 488,53
66 Charges financières	159 094,47	0,00	159 094,47
67 Charges exceptionnelles	0,00	16 000,00	16 000,00
RECETTES TOTALES (2)	5 195 892,85	1 562 490,70	6 758 383,55
Recettes de l'exercice	2 844 410,22	1 562 490,70	4 406 900,92
013 Atténuations de charges	0,00	184 136,75	184 136,75
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00	0,00	120 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	417 381,15	417 381,15
73 Impôts et taxes	2 724 410,22	93 780,50	2 818 190,72
74 Dotations, subventions et participations	0,00	788 697,39	788 697,39
75 Autres produits de gestion courante	0,00	78 494,91	78 494,91
Restes à réaliser - reports	2 351 482,63	0,00	2 351 482,63
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 351 482,63	0,00	2 351 482,63

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la collectivité	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	1 353 429,15	53 977,64	86 680,00	3 500,00
Dépenses de l'exercice	1 353 429,15	53 977,64	86 680,00	3 500,00
011 Charges à caractère général	480 200,00	17 710,00	86 680,00	3 500,00
012 Charges de personnel et frais assimil	688 815,72	36 267,64	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	28 278,90	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	140 134,53	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	16 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	1 559 190,70	300,00	0,00	3 000,00
Recettes de l'exercice	1 559 190,70	300,00	0,00	3 000,00
013 Atténuations de charges	184 136,75	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	414 081,15	300,00	0,00	3 000,00
73 Impôts et taxes	93 780,50	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	788 697,39	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	78 494,91	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	154 396,57	154 396,57
Dépenses de l'exercice	154 396,57	154 396,57
011 Charges à caractère général	9 150,00	9 150,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	109 402,40	109 402,40
65 Autres charges de gestion courante	35 844,17	35 844,17

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	118 552,40	35 844,17
Dépenses de l'exercice	118 552,40	35 844,17
011 Charges à caractère général	9 150,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	109 402,40	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	35 844,17

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	754 727,71	239 053,00	993 780,71
Dépenses de l'exercice	754 727,71	239 053,00	993 780,71
011 Charges à caractère général	175 600,00	130 250,00	305 850,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	544 014,96	108 803,00	652 817,96
65 Autres charges de gestion courante	4 000,00	0,00	4 000,00
66 Charges financières	31 112,75	0,00	31 112,75
RECETTES TOTALES (2)	1 000,00	141 894,00	142 894,00
Recettes de l'exercice	1 000,00	141 894,00	142 894,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	141 894,00	141 894,00
74 Dotations, subventions et participations	1 000,00	0,00	1 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	350,00	754 377,71	239 053,00
Dépenses de l'exercice	350,00	754 377,71	239 053,00
011 Charges à caractère général	350,00	175 250,00	130 250,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	544 014,96	108 803,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	4 000,00	0,00
66 Charges financières	0,00	31 112,75	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	1 000,00	141 894,00
Recettes de l'exercice	0,00	1 000,00	141 894,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	141 894,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	1 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	10 000,00	194 873,00	38 267,64	86 898,31	330 038,95
Dépenses de l'exercice	10 000,00	194 873,00	38 267,64	86 898,31	330 038,95
011 Charges à caractère général	10 000,00	86 070,00	2 000,00	7 025,00	105 095,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	108 803,00	36 267,64	79 873,31	224 943,95
RECETTES TOTALES (2)	12 000,00	18 596,84	0,00	0,00	30 596,84
Recettes de l'exercice	12 000,00	18 596,84	0,00	0,00	30 596,84
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	12 000,00	18 596,84	0,00	0,00	30 596,84

CHAPITRES	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	314 Cinémas et autres salles de spectacles.	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	194 873,00	38 267,64
Dépenses de l'exercice	194 873,00	38 267,64
011 Charges à caractère général	86 070,00	2 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	108 803,00	36 267,64
RECETTES TOTALES (2)	18 596,84	0,00
Recettes de l'exercice	18 596,84	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	18 596,84	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	115 982,66	1 100,00	117 082,66
Dépenses de l'exercice	115 982,66	1 100,00	117 082,66
011 Charges à caractère général	79 715,00	1 100,00	80 815,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	36 267,66	0,00	36 267,66

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	74 982,66	1 000,00	40 000,00	1 000,00	100,00
Dépenses de l'exercice	74 982,66	1 000,00	40 000,00	1 000,00	100,00
011 Charges à caractère général	38 715,00	1 000,00	40 000,00	1 000,00	100,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	36 267,66	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	104 500,00	730 949,87	835 449,87
Dépenses de l'exercice	104 500,00	730 949,87	835 449,87
011 Charges à caractère général	104 500,00	84 400,00	188 900,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	646 549,87	646 549,87
RECETTES TOTALES (2)	0,00	5 000,00	5 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	5 000,00	5 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	5 000,00	5 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82			
	814 Éclairage public	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	104 500,00	310 741,30	399 108,57	19 100,00	2 000,00
Dépenses de l'exercice	104 500,00	310 741,30	399 108,57	19 100,00	2 000,00
011 Charges à caractère général	104 500,00	20 600,00	42 700,00	19 100,00	2 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	290 141,30	356 408,57	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

AR PREFECTURE

006-210600540-20200608-BPCOMMUNE2020-BF

Reçu le 23/06/2020

COMMUNE DE DRAP - 06 - BUDGET COMMUNAL

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	92 Aides à l'agriculture et aux industries	Total
DEPENSES TOTALES (2)	4 577,14	4 577,14
Dépenses de l'exercice	4 577,14	4 577,14
011 Charges à caractère général	4 577,14	4 577,14

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	896 462,16	1 841 662,64	2 738 124,80
Dépenses de l'exercice	896 462,16	1 835 000,00	2 731 462,16
Non individualisées en opérations	896 462,16	1 835 000,00	2 731 462,16
020 Dépenses imprévues (investissement)	316 155,61	0,00	316 155,61
16 Emprunts et dettes assimilées	380 306,55	0,00	380 306,55
20 Immobilisations incorporelles	0,00	70 000,00	70 000,00
21 Immobilisations corporelles	200 000,00	1 765 000,00	1 965 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	6 662,64	6 662,64
Non individualisées en opérations	0,00	6 662,64	6 662,64
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 007,86	1 007,86
21 Immobilisations corporelles	0,00	5 654,78	5 654,78
RECETTES TOTALES (2)	3 523 422,11	850 000,00	4 373 422,11
Recettes de l'exercice	3 399 813,23	850 000,00	4 249 813,23
Non affectées aux opérations	3 399 813,23	850 000,00	4 249 813,23
021 Virement de la section de fonctionnemen	2 194 234,49	0,00	2 194 234,49
024 Produits de cessions	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	205 578,74	0,00	205 578,74
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	650 000,00	650 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	200 000,00	200 000,00
Restes à réaliser - reports	123 608,88	0,00	123 608,88
Non affectées aux opérations	123 608,88	0,00	123 608,88
001 Solde d'exécution de la section d'investis	123 608,88	0,00	123 608,88

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies
DEPENSES TOTALES (2)	1 821 637,65	16 007,86	4 017,13
Dépenses de l'exercice	1 820 000,00	15 000,00	0,00
Non individualisées en opérations	1 820 000,00	15 000,00	0,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	70 000,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 750 000,00	15 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	1 637,65	1 007,86	4 017,13
Non individualisées en opérations	1 637,65	1 007,86	4 017,13
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 007,86	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 637,65	0,00	4 017,13
RECETTES TOTALES (2)	850 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	850 000,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	850 000,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	650 000,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	200 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	340 726,82	340 726,82
Dépenses de l'exercice	339 000,00	339 000,00
Non individualisées en opérations	339 000,00	339 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	60 000,00	60 000,00
21 Immobilisations corporelles	279 000,00	279 000,00
Restes à réaliser - reports	1 726,82	1 726,82
Non individualisées en opérations	1 726,82	1 726,82
21 Immobilisations corporelles	1 726,82	1 726,82

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21
	213 Classes regroupées
DEPENSES TOTALES (2)	340 726,82
Dépenses de l'exercice	339 000,00
Non individualisées en opérations	339 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	60 000,00
21 Immobilisations corporelles	279 000,00
Restes à réaliser - reports	1 726,82
Non individualisées en opérations	1 726,82
21 Immobilisations corporelles	1 726,82

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	30 Services communs	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	95 000,00	5 000,00	24 007,13	124 007,13
Dépenses de l'exercice	95 000,00	5 000,00	0,00	100 000,00
Non individualisées en opérations	95 000,00	5 000,00	0,00	100 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
21 Immobilisations corporelles	35 000,00	5 000,00	0,00	40 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	24 007,13	24 007,13
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	24 007,13	24 007,13
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	24 007,13	24 007,13

Sous-fonction 32

321
Bibliothèques et
médiathèques

DEPENSES TOTALES (2)	5 000,00
Dépenses de l'exercice	5 000,00
Non individualisées en opérations	5 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
21 Immobilisations corporelles	5 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non individualisées en opérations	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	422 922,20	422 922,20
Dépenses de l'exercice	410 000,00	410 000,00
Non individualisées en opérations	410 000,00	410 000,00
21 Immobilisations corporelles	410 000,00	410 000,00
Restes à réaliser - reports	12 922,20	12 922,20
Non individualisées en opérations	12 922,20	12 922,20
21 Immobilisations corporelles	12 922,20	12 922,20

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	110 000,00	300 000,00	12 922,20
Dépenses de l'exercice	110 000,00	300 000,00	0,00
Non individualisées en opérations	110 000,00	300 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	110 000,00	300 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	12 922,20
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	12 922,20
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 922,20

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	25 000,00	722 641,16	747 641,16
Dépenses de l'exercice	25 000,00	710 000,00	735 000,00
Non individualisées en opérations	25 000,00	710 000,00	735 000,00
21 Immobilisations corporelles	25 000,00	710 000,00	735 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	12 641,16	12 641,16
Non individualisées en opérations	0,00	12 641,16	12 641,16
21 Immobilisations corporelles	0,00	12 641,16	12 641,16

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82	
	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
DEPENSES TOTALES (2)	25 000,00	719 939,60	2 701,56
Dépenses de l'exercice	25 000,00	710 000,00	0,00
Non individualisées en opérations	25 000,00	710 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	25 000,00	710 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	9 939,60	2 701,56
Non individualisées en opérations	0,00	9 939,60	2 701,56
21 Immobilisations corporelles	0,00	9 939,60	2 701,56

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 129 181,93									
1641 Emprunts en euros (total)					6 129 181,93									
A1013233	Etablissement b CAISSE D EPARGNE	14/05/2005		25/08/2013	200 000,00	F		4.67	4.67		T	X	N	A-1
00600421927	Etablissement b CRCA. PRETS	01/04/2010		01/07/2010	311 256,54	F		2.3	2.3		T	X	N	A-1
00600497170	Etablissement b CRCA. PRETS	15/11/2010		28/02/2011	413 062,91	F		2.3	2.1348		T	X	N	A-1
MON272472	Société Nouvell CRED.LOCAL DE FRANCE	15/10/2010		01/03/2011	808 900,65	F		3.98	4.04243		T	X	N	A-1
00600573890	Etablissement b CRCA. PRETS	23/06/2011		20/10/2011	209 140,14	F		2.3	2.3		T	X	N	A-1
00600578571	Etablissement b CRCA. PRETS	21/07/2011		05/11/2011	110 272,25	F		2.3	2.3		T	X	N	A-1
A1011561	Etablissement b CAISSE D EPARGNE	01/11/2011		25/03/2012	100 000,00	F		5.03	5.03		T	X	N	A-1
00600633165	Etablissement b CRCA. PRETS	03/01/2012		03/05/2012	238 061,00	F		2.3	2.3		T	X	N	A-1
1213408	Caisse des dépôts CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/12/2012		01/02/2013	200 000,00	F		2.3	2.3		A	X	N	A-1
1236231	Caisse des dépôts CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/01/2012		01/01/2014	200 000,00	F		2.3	2.3		A	X	N	A-1
A1013723	Etablissement b CAISSE D EPARGNE	07/11/2013		25/02/2014	200 000,00	F		4.65	4.65		T	X	N	A-1
00600502696	Etablissement b CRCA. PRETS	06/06/2017		03/09/2017	1 138 488,44	F		2.3	2.3		T	X	N	A-1
A1019174	Etablissement b CAISSE D EPARGNE	02/05/2019		25/09/2019	2 000 000,00	F		2.2	2.2382		M	X	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					1 500 000,00									
168758 Autres groupements (total)					1 500 000,00									
ECOLE RK	Syndicat S I L C E N	01/01/2018		01/01/2018	1 500 000,00	F		2.21	2.21		A	X	N	A-1
Total général					7 629 181,93									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 759 691,50					275 056,49	117 981,72	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 759 691,50					275 056,49	117 981,72	0,00	0,00
A1013233	N	0,00		153 978,54	13,33	F		4,67	8 395,65	7 045,19	0,00	0,00
00600421927	N	0,00		192 024,77	10,25	F		2,3	16 361,32	4 276,12	0,00	0,00
00600497170	N	0,00		282 835,34	15,83	F		2,1348	14 800,90	6 378,14	0,00	0,00
MON272472	N	0,00		239 557,28	2,92	F		4,04243	76 711,62	8 398,90	0,00	0,00
00600573890	N	0,00		144 562,96	11,50	F		2,3	10 843,76	3 231,84	0,00	0,00
00600578571	N	0,00		73 197,95	11,58	F		2,3	5 490,62	1 636,42	0,00	0,00
A1011561	N	0,00		75 559,73	11,92	F		5,03	4 584,83	3 715,07	0,00	0,00
00600633165	N	0,00		171 506,94	12,08	F		2,3	12 266,00	3 839,36	0,00	0,00
1213408	N	0,00		131 298,94	12,67	F		2,3	8 407,01	3 019,88	0,00	0,00
1236231	N	0,00		141 533,36	13,67	F		2,3	8 283,43	3 255,27	0,00	0,00
A1013723	N	0,00		157 962,84	13,83	F		4,65	8 211,13	7 203,47	0,00	0,00
00600502696	N	0,00		1 011 365,91	15,92	F		2,3	52 925,24	22 807,12	0,00	0,00
A1019174	N	0,00		1 984 306,94	29,67	F		2,2382	47 774,98	43 174,94	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		1 407 816,95					47 625,03	31 112,75	0,00	0,00
168758 Autres groupements (total)		0,00		1 407 816,95					47 625,03	31 112,75	0,00	0,00
ECOLE RK	N	0,00		1 407 816,95	22,00	F		2,21	47 625,03	31 112,75	0,00	0,00
Total général		0,00		6 167 508,45					322 681,52	149 094,47	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	6 167 508,45					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

AR PREFECTURE

006-210600540-20200608-BPCOMMUNE2020-BF

Reçu le 23/06/2020

COMMUNE DE DELAP - 06 - BUDGET COMMUNAL

BP 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autre matériel	5	25/09/2012
Linéaire	Autre matériel Technique	8	25/09/2012
Linéaire	Frais d'étude	5	25/09/2012
Linéaire	Frais d'urbanisme	10	25/09/2012
Linéaire	Immeuble de rapport	20	25/09/2012
Linéaire	Informatique	5	25/09/2012
Linéaire	Logiciel	2	25/09/2012
Linéaire	Matériel de Transport	10	25/09/2012
Linéaire	Matériel de Voirie	8	25/09/2012
Linéaire	Matériel d'incendie	8	25/09/2012
Linéaire	Mobilier	15	25/09/2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

AR PREFECTURE

006-210600540-20200608-BPCOMMUNE2020-BF

Reçu le 23/06/2020

COMMUNE DE DELAP - 06 - BUDGET COMMUNAL

BP 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		696 462,16	696 462,16
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		380 306,55	380 306,55
1641	Emprunts en euros	332 681,52	332 681,52
1687	Autres dettes	47 625,03	47 625,03
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		316 155,61	316 155,61
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	316 155,61	316 155,61
020	Dépenses imprévues (investissement)	316 155,61	316 155,61

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	696 462,16	57 959,95	D001 0,00	754 422,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A6.2

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 049 813,23	III 4 049 813,23
Ressources propres externes de l'année (a)		650 000,00	650 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	250 000,00	250 000,00
10226	Taxe d'aménagement	400 000,00	400 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		3 399 813,23	3 399 813,23
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	13 704,70	13 704,70
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	211,41	211,41
28041611	CDE - Biens mobiliers, matériel et études	3 365,53	3 365,53
28041612	CDE - Bâtiments et installations	1 333,33	1 333,33
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	3 234,37	3 234,37
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	11 423,64	11 423,64
280422	Privé - Bâtiments et installations	5 769,63	5 769,63
28051	Concessions et droits similaires	5 554,07	5 554,07
28132	Immeubles de rapport	100,62	100,62
281561	Matériel roulant	5 364,55	5 364,55
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 554,34	1 554,34
281571	Matériel roulant	1 976,41	1 976,41
281578	Autre matériel et outillage de voirie	14 401,41	14 401,41
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 099,29	6 099,29
28182	Matériel de transport	33 518,72	33 518,72
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	44 455,18	44 455,18
28184	Mobilier	13 081,87	13 081,87
28188	Autres immobilisations corporelles	25 800,43	25 800,43
4817	Pénalités de renégociation de la dette	14 629,24	14 629,24
024	Produits de cessions	1 000 000,00	1 000 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 194 234,49	2 194 234,49

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 049 813,23	0,00	123 608,88	0,00	4 173 422,11

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 754 422,11
Ressources propres disponibles	IV 4 173 422,11
Solde	V = IV - II (6) + 3 419 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	4 465 391,76
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

AR PREFECTURE

006-210600540-20200608-BPCOMMUNE2020-BF

Reçu le 23/06/2020

COMMUNE DE DELAP - 06 - BUDGET COMMUNAL

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

AR PREFECTURE

006-210600540-20200608-BPCOMMUNE2020-BF

Reçu le 23/06/2020

COMMUNE DE DRAP - 06 - BUDGET COMMUNAL

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

AR PREFECTURE

006-210600540-20200608-BPCOMMUNE2020-BF

Reçu le 23/06/2020

COMMUNE DE DELAP - 06 - BUDGET COMMUNAL

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6553	BP 2020	COTISATION 2020	Direction SDIS	Départements	35 844,17
65541	APPEL A COTISATION 2020	COTISATION 2020	Association ASSOC DES MAIRES DE FRANCE	Autres	874,89
65541	APPEL A COTISATION 2020	COTISATION 2020	Association ASSOC DES MAIRES RURAUX	Autres	150,00
65541	APPEL A COTISATION 2020	COTISATION 2020	Association MISSION LOCALE EST 06	Autres	7 332,80
65541	APPEL A COTISATION 2020	COTISATION 2020	Etablissement ATMOSUD	Entreprises	1 020,00
65541	APPEL A COTISATION 2020	COTISATION 2020	Syndicat S I L C E N	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 749,80
65541	SDEG 2020	COTISATION 2020	Syndicat S.D.E.G. PERCEPTION DE LEVENS	Départements	6 107,11
657362	BP 2020	SUBVENTION D'EQUILIBRE 2020	Mairie CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE DE DRAP	Communes	11 185,98
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association AIR SPORT PAYS PAILLON	Associations	700,00
6574	BP 2020	TUTORAT	Association APPESE	Associations	3 584,00
6574	BP 2020	ART ET PATRIMOINE	Association ART ET PATRIMOINE	Associations	6 000,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association ASS. PHILATELIQUE DE DRAP	Autres	700,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association CANAL 4.3	Autres	500,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association COMITE DE JUMELAGE	Autres	1 700,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association COMITE DEP OLYMPIQUE ET SPORTIF	Autres	200,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association COS DES AGENTS DE DRAP	Autres	15 000,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association COUNTRY VALLEY	Autres	600,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association DRAP FOOTBALL	Autres	14 000,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association DRAP GYMNASTIQUE	Autres	10 000,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association DRAP JUDO ARTS MARTIAUX	Autres	4 000,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association DRAP MARTIAL SYSTEME	Autres	1 200,00
6574	BP 2020	SENSIBILISATION, DETECTER ET AMORCER LA CREATION D'ENTREPRISE	Association INITIATIVE COTE D AZUR	Autres	1 500,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association LES AMIS DU RAIL	Associations	50,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association NOUVELLES GENERATIONS DEPARTEMEN	Autres	350,00
6574	BP 2020	SUBVENTION ECOLE-VILLAGE	Association OCCE coop.scol.Drap village	Autres	2 000,00
6574	BP 2020	SUBVENTION ECOLE-CONDAMINE	Association OCCE COOP.SCOL.PRIMAIRE CONDAMIN	Autres	2 000,00
6574	BP 2020	INFORMATIQUE	Association OMJCL	Autres	2 000,00
6574	BP 2020	STRUCTURE ADMINISTRATIVE	Association OMJCL	Autres	90 000,00
6574	BP 2020	CLAS	Association OMJCL	Autres	25 000,00
6574	BP 2020	ACCES AUX SAVOIRS	Association OMJCL	Autres	40 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	BP 2020	ENCADREMENT DU TEMPS PERISCOLAIRE	Association OMJCL	Autres	35 000,00
6574	BP 2020	MEDIATION SOCIALE	Association OMJCL	Autres	50 000,00
6574	BP 2020	ANIMATION	Association OMJCL	Autres	13 000,00
6574	BP 2020	VVV (VILLE VIE VACANCES)	Association OMJCL	Autres	6 000,00
6574	BP 2020	POLE INSERTION	Association OMJCL	Autres	77 000,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association PHOTO-CLUB DES PAILLON	Autres	1 000,00
6574	BP 2020	SERVICE DE COVOITURAGE	Association SCITY	Associations	2 020,00
6574	BP 2020	SUBVENTION 2020	Association Tennis Municipal de Drap	Autres	3 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15	0	15	14	6	20
Attaché principal	A	2	0	2	2	0	2
Attaché Territorial	A	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif	C	5	0	5	4	0	4
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	5	0	5	5	0	5
Agent non titulaire en C.D.D.	C	0	0	0	0	1	1
Contrats aidés	C	0	0	0	0	5	5
FILIERE TECHNIQUE (c)		38	0	38	35	5	40
Technicien	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique	C	10	0	10	8	0	8
Adjoint technique ppal 1° cl	C	6	0	6	8	0	8
Adjoint technique ppal 2° cl	C	3	0	3	2	0	2
Agent de maîtrise	C	11	0	11	10	0	10
Agent de maîtrise principal	C	7	0	7	7	0	7
Contrats aidés	C	0	0	0	0	5	5
FILIERE SOCIALE (d)		2	0	2	1	0	1
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	2	0	2	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Garde champêtre chef principal	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		58	0	58	53	11	64

AR PREFECTURE

006-210600540-20200608-BPCOMMUNE2020-BF

Reçu le 23/06/2020

COMMUNE DE DRAP - 06 - BUDGET COMMUNAL

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent non titulaire en C.D.D.	C	ADM		0,00		
Contrats aidés	C	ADM		0,00		
Contrats aidés	C	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

AR PREFECTURE

006-210600540-20200608-BPCOMMUNE2020-BF

Reçu le 23/06/2020

COMMUNE DE DELAP - 06 - BUDGET COMMUNAL

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

AR PREFECTURE

006-210600540-20200608-BPCOMMUNE2020-BF

Reçu le 23/06/2020

COMMUNE DE DRAP - 06 - BUDGET COMMUNAL

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

AR PREFECTURE

006-210600540-20200608-BPCOMMUNE2020-BF

Reçu le 23/06/2020

COMMUNE DE DRAP - 06 - BUDGET COMMUNAL

BP 2020

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Drap, le 08/06/2020
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Drap, le

Date de convocation : 02/06/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Robert NARDELLI	
BIANCHI Romain	
Alexandra RUSSO	
Philippe MINEUR	
Sophie ESPOSITO	
Jean-Christophe CENAZANDOTTI	
Catherine DINI	
Serge DIGANI	
Christine DECORDIER	
Bouabdallah LAFTAS	
Gracienne DODAIN	
Xavier JARJANETTE	
Martine DUNOYER DE SEGONZAC	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Thierry VISSIAN	
Vanessa BEAUJAUD	
Michaël TRUCCHI	
Nathalie DIGANI	
Jean QUENCEZ	
Sabrina DIVRY	
Jean-Pierre MONTCOUQUIOL	
Kathy NICOLAS	
Françoise DAMILANO	
Sandrine GUGLIELMINO	
Philippe JANIN	
Maëva THOMMERET	
Jean-Marc OCCHIROSSI	
Véronique MINISCLOUX	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Drap, le

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

- p.20 A1 - Presentation croisée par fonction X
p.28 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement X
p.36 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement X
p.42 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie X
p.43 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes X
p.45 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux X
p.46 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours X
p.47 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture X
p.49 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme X
p.50 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes X
p.51 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements X
p.52 A4 - Etat des provisions X
p.53 A5 - Etalement des provisions X
p.54 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses X
p.55 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes X
p.56 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement X
p.57 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement X
p.58 A8 - Etat des charges transférées X
p.59 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers X

B - Engagements hors bilan

- p.60 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X
p.61 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement X
p.62 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail X
p.63 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé X
p.64 B1.5 - Etat des autres engagements donnés X
p.65 B1.6 - Etat des engagements reçus X
p.66 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget X
p.68 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents X
p.69 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents X
p.70 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale X

C - Autres éléments d'informations

- p.71 C1 - Etat du personnel X
p.74 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier X
p.75 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement X
p.76 C3.2 - Liste des établissements publics créés X
p.77 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe X
p.78 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.79 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes X
p.80 D2 - Arrêté et signatures X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)